



PROGRAMME DE FORMATION

Réussir l'exportation de ses vins

<u>OBJECTIFS :</u>	Prendre la décision d'exporter en toute connaissance de cause. Connaître les spécificités administratives. Savoir adapter son offre aux marchés visés
<u>PRE-REQUIS :</u>	
<u>PUBLIC :</u>	Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux - cotisants de solidarité
<u>LIEU :</u>	Chambre d'Agriculture de l'Hérault LATTES
<u>DATES :</u>	Les 21-22-23 juillet 2015.
<u>RESPONSABLE STAGE :</u>	Carole FOUCRIER ☎ 04.67.20.88.53
<u>INTERVENANT :</u>	Jean-Pierre BLANC, consultant en stratégie commerciale
<u>MOYENS PEDAGOGIQUES :</u>	Présentation du contenu sous forme de diaporama, qui sera remis aux participants. Travaux dirigés. Étude de cas, ateliers de réflexion.
<u>DUREE :</u>	21 heures
<u>COUT :</u>	567 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter.
<u>ATTESTATION :</u>	Une attestation de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.

1ère JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

9 h – 17 h : Intervenant : Jean-Pierre BLANC, consultant en stratégie commerciale

Tour de table : présentation des stagiaires, de leurs attentes par rapport à la formation

Présentation du marché international du vin, ses tendances actuelles. Analyse.

Ciblage de marchés opportuns, mise en place d'objectifs quantitatifs et qualitatifs sur 5 ans.

2ème JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

9 h – 17 h : Intervenant : Jean-Pierre BLANC, consultant en stratégie commerciale

Organismes au service du commerce extérieur.
La TVA à l'exportation.
Les obligations déclaratives et principaux documents export.
Les incoterms.
Les moyens de paiement.
Les aides à l'exportation.

3ème JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

9 h – 17 h : Intervenant : Jean-Pierre BLANC, consultant en stratégie commerciale

Le packaging export : notion de marque, présentation et mentions légales.
La tarification export.
Les réseaux de distribution export : monopoles, importateurs, agents...
Le plan de communication export.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à Carole FOUCRIER Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs A – Mas de Saporta CS 10010 - 34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 20. 88.53 - Fax : 04.67.20.88.95
foucrier@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____ Tél _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Date et lieu de naissance _____

Adresse mail : _____

Production principale : _____

Numéro SIRET : _____

Participera à la formation :

« Réussir l'exportation de ses vins »

Souhaitez vous que vos coordonnées soit diffusées aux autres participants pour profiter du covoiturage

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP)¹ : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCALIM Autre fonds (à préciser)

Documents obligatoires à joindre :

• **Pour les rattachés VIVEA : Exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux, PPP, et cotisants solidaires**

- **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux :**
 - L'attestation de régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation VIVEA ²
- **Pour les personnes en cours d'installation :**
 - Une attestation du Point Info installation ou une copie du PPP
- **Pour les cotisants solidaires :**
 - Une attestation d'affiliation émise par la MSA.

• **Pour les salariés :**

• **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

- Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21
- Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____
Signature _____

¹ Pour les personnes en projet ou en cours d'installation, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre point info concernant vos démarches.

² Pour les exploitants agricoles, conjoints collaborateurs ou aides familiaux, à demander à la MSA, au responsable de votre dossier dont le n° de tél figure en haut à gauche de votre «bordereau d'appel de cotisation »